

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS				
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus		
CAHORS — D.	6 25	12 47	5 50	CAHORS — D.	4 42	11 30	5 25	TOULOUSE D.	5 20	9 30	3 30	CAHORS — D.	7 40	11 30	5 10	CAPDENAC D.	7 45	11 30	5 10
Mercure	6 41	1 14	6 6	Sept.-Pons	4 53	11 21	5 37	BORDEAUX	» » » » »	» » » » »	9 30	Cabessut, halte	7 48	11 40	5 18	Lamadoleine	7 56	11 44	5 21
Parnac	7 3	1 34	6 19	Lalbenque	5 11	11 29	5 37	Montauban D.	7 25	10 35	4 40	Arcambal	8 11	11 54	5 28	Toirac	8 10	12 3	5 34
Luzach	7 18	1 47	6 44	Montpezat	5 31	11 52	6 25	Ponneuve	7 40	10 49	4 54	Saint-Géry	8 18	12 18	5 38	Montbrun, halte	8 20	12 23	5 43
Gastignac	7 31	1 59	6 53	Borredon	5 45	12 6	6 42	Albias	7 51	10 58	5 3	Conduché	8 34	12 55	6 3	Cajarc	8 31	12 49	5 53
Puy-Evêque	7 43	2 8	7 8	Caussade	5 55	12 16	6 56	Réauville	8 3	11 7	5 12	St-Martin-Lab.	8 42	1 18	6 6	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18
Dorsavel	7 53	2 18	7 18	Réauville	6 5	12 26	7 8	Caussade	8 18	11 19	5 24	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Martin-Lab.	9 3	1 36	6 31
Sotirac-Toirac	8 6	2 29	7 32	Albias	6 13	12 34	7 18	Borredon	8 33	11 30	5 35	Conduché	9 4	1 43	6 25	Conduché	9 11	1 45	6 33
Fumel	8 13	2 35	7 39	Ponneuve	6 22	12 43	7 28	Montpezat	8 47	11 51	5 54	Saint-Géry	9 25	2 12	6 51	Saint-Géry	9 25	2 12	6 51
M-Libos. — A.	3 51	8 11	» »	Montauban. A.	6 39	1	7 45	Lalbenque	9 19	12 9	6 15	Montbrun, halte	9 33	2 23	6 51	Vers	9 34	2 29	7 3
BORDEAUX. — A.	11 46	4 18	2 49	BORDEAUX. — A.	10 40	6 05	» »	Cièrac	9 29	12 18	6 24	Toirac	9 44	2 36	7 1	Arcambal	9 44	2 46	7 9
PARIS. — Ar.	11 46	4 18	2 49	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	Sept-Fons	9 42	12 30	6 36	Lamadoleine	9 58	3 30	7 14	Cabessut, halte	9 56	3 9	7 22
								CAHORS. — A.	9 51	12 37	6 43	CAPDENAC. A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 7 Mai.

NOUVELLES POLITIQUES

Commission du budget. — Dans la séance de jeudi, trois ordres du jour ont été présentés. Le premier, par M. Guyot, tendant à inviter le gouvernement à réduire de 3 1/2 0/0 les dépenses non obligatoires; le second, par M. Gerville-Réache, tendant à inviter le gouvernement à présenter un budget n'excédant pas en dépenses celui de 1887, le troisième, par M. Emille Pelletan. Ce dernier, était ainsi conçu :

« La commission du budget, estimant que le projet de budget de 1888 ne présente ni au point de vue des économies, ni au point de vue de l'équilibre, le caractère exigé par l'état de nos finances et la volonté de la nation; convaincue qu'elle peut, avec confiance, réclamer du ministère une initiative également conforme à ses attributions et à ses déclarations, invite son président à demander au gouvernement des propositions nouvelles. »

La priorité demandée pour l'ordre du jour Pelletan est accordée, par 21 voix sur 32 votants.

Le premier paragraphe a été voté par 17 voix et le second par 18.

L'ensemble de l'ordre du jour Pelletan a été voté par 25 voix et 7 abstentions, sur 32 votants.

Parmi les abstentionnistes, figurent MM. Ribot, Sadi-Carnot et J. Roche.

Conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis jeudi matin au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Goblet. Le président du conseil, ministre de l'intérieur, a entretenu ses collègues des incidents survenus à la représentation de *Lohengrin* à l'Eden. M. Goblet a rappelé, que des ordres avaient été donnés à la police, pour quelle agit avec ménagement, mais qu'en présence des désordres répétés de la rue, il avait donné des ordres sévères pour empêcher le retour. Mais M. Lamoureux, est venu, hier matin déclarer au ministre que ne voulant pas être une cause de désordre, il renonçait spontanément à donner de nouvelles représentations de *Lohengrin*. M. Goblet a insisté, pour bien établir qu'aucune pression n'était

fait sur M. Lamoureux, le gouvernement étant décidé à faire respecter son droit de jouer *Lohengrin* tant qu'il ne se produirait pas de désordre dans la salle. M. Lamoureux a persisté dans sa première décision. Une douzaine d'individus, arrêtés avant-hier, seront traduits en police correctionnelle.

Nouvelles manifestations. — Voici le récit détaillé des nouveaux désordres qui se sont produits jeudi, toujours à propos du *Lohengrin* :

Jeudi soir, l'Eden ne jouant pas, on ne s'attendait nullement à une manifestation. Cependant, par mesure de précaution, la préfecture de police avait envoyé un officier et une vingtaine d'agents.

Tout à coup, vers neuf heures, des groupes s'attroupaient sur la place de l'Opéra. Une bande se forme et s'élançe par la rue Auber vers l'Eden. Les agents sont un instant débordés, et la bande passe devant le théâtre, plongé dans une profonde obscurité, en poussant des cris variés. La bande revient et va sur la place de l'Opéra. Des drapeaux apparaissent alors en tête de la bande qui fait une manifestation devant l'Opéra où l'on joue *Patrie*; de là elle va sous les fenêtres du Cercle militaire où elle chante la *Marseillaise*.

Mais déjà, le bureau de la police de l'Opéra a envoyé des dépêches dans toutes les directions. Des agents nombreux arrivent du neuvième, du deuxième et du huitième arrondissements; des brigades centrales sont également expédiées de la préfecture et les manifestants sont rapidement refoulés.

Une fraction de la bande descend le boulevard du côté de la Madeleine, et s'en va en criant et en chantant jusqu'à la place de la Concorde; elle est précédée de deux individus portant des torches. Il paraît qu'elle se proposait de faire une manifestation devant l'ambassade d'Allemagne, mais elle est bientôt refoulée et dispersée par les agents massés sur le pont.

Quelques voix crient « à l'Elysée! à l'Elysée! » Alors la bande revient sur ses pas et s'engage dans le faubourg Saint-Honoré; mais une vingtaine d'agents arrivent en courant et, pour barrer plus sûrement le passage aux manifestants, font mettre en travers un fiacre chargé de malles. Une collision se produit, et les agents font trois ou quatre arrestations.

Ce qui reste de la bande s'en revient vers la place de l'Opéra; mais à partir de ce moment, les chants, les cris cessent tout à fait. Néanmoins des groupes stationnent jusqu'à onze heures et demie sur la

place de l'Opéra, et quelques collisions se produisent entre les agents et la foule.

Vers onze heures, au coin de la rue du Quatre-Septembre, on a arrêté deux jeunes gens à la sortie de l'Opéra; c'est à peine s'il restait quelques curieux sur la place.

Une vingtaine d'arrestations ont été opérées dans la soirée. On n'en a maintenu qu'un très petit nombre. Cinq ou six personnes seulement étaient gardées à minuit, dans le poste de la rue de Choiseul et dans celui de l'Opéra. La plupart des manifestants arrêtés sont des jeunes gens de moins de vingt ans.

A l'ambassade d'Allemagne. — La *Liberté* publie, en dernière heure, la note suivante :

« Il faut reconnaître que, depuis ce matin à dix heures, il se produit aux abords de l'ambassade d'Allemagne un va-et-vient de voitures inaccoutumées. Pendant plusieurs heures, trois ou quatre voitures ont continuellement stationné rue de Lille, en face de l'ambassade dont la grande porte a été fermée à midi.

Les services d'ordre ont été relevés à midi et demi et maintenus doublés comme ce matin. Trois hommes se tiennent en permanence au coin de rues Solferino et de Lille; deux autres se promènent en face de l'ambassade, et trois agents sont de service sur le pont.

En prévision d'une manifestation des étudiants annoncée pour ce soir, les mesures les plus rigoureuses ont été prises. »

Tirages financiers

Ville de Paris, emprunt de 1875; 49^e tirage trimestriel

Le 5 mai, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 49^e tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1875.

Le numéro 481,063 gagne 100,000 fr.

Le numéro 29,520 gagne 50,000 fr.

Les numéros 124,298, 260,212 et 52,143 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 411,825, 260,899, 386,251 et 358,123 gagnent chacun 5,000 fr.

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

6,375 263,495, 130,657, 175,009, 461,744, 432,877, 44,623, 255,503, 423,810, 90,729,

Maintenant, avec une émotion cruelle, il se représente l'image de Melita, avec ses yeux empreints d'une ineffable bonté, avec sa bouche toujours souriante; il se rappelle sa sérénité, sa tendresse inaltérable. Il se dit qu'il a joni de tout cela, que cette jeune fille était à lui, que son cœur lui appartenait.

Il compte les heures envolées de son bonheur; il se complait, malgré tout le mal que ce souvenir lui cause, à revoir dans son esprit la place que ses genoux ont laissés sur la mousse, où il reçut son dernier adieu, son dernier baiser...

En pensant à tout cela, le malheureux s'arrache les cheveux; il voit qu'il a tout perdu : le bonheur avec l'ange, l'amour avec la jeune fille et il se sent devenir fou!

Vers une heure de l'après-midi, cependant, Louis Brune monta sur la dunette et s'assit à l'ombre de la brigantine.

Il regarda, quelques instants, l'écume qui jaillissait autour du brick pour disparaître ensuite dans son sillage; puis ses yeux se portèrent machinalement sur la mâture, chargée de toile, et de là, sur les barres de perroquet où un gabier était constamment en vigie.

— On ne voit rien, n'est-ce pas? demanda-t-il pour la vingtième fois du jour à son maître d'équipage.

Le Parisien secoua négativement la tête. Le capitaine, laissant alors tomber quelques paroles inintelligibles, s'étendit sur un banc de quart, en proie à ses idées de découragement.

Ce soir-là il ne voulut pas dîner.

46,373, 129,612, 150,838, 183,251, 123,033, 420,726, 344,860, 153,827, 286,160, 454,112, 56,811, 349,494, 349,494, 341,900, 481,030, 66,189, soit un total de 225,000 fr.

Les 774 autres numéros sont remboursables au pair.

Crédit Foncier de France

Le 5 mai a eu lieu un tirage d'obligations foncières de 500 fr. 3 0/0 (1879).

Le numéro 1,042,040 sera remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 4,317,803, par 100,000 fr.

Le numéro 689,160, par 25,000 fr.

Les numéros 51,428 et 377,950, chacun par 10,000 fr.

Les numéros 272,220, 1,193,761, 1,196,497, 1,453,252 et 1,621,848, chacun par 5,000 fr.

Les numéros ci-après chacun par 1,000 francs :

29,065, 268,386, 444,267, 812,731, 1,148,309, 1,502,146, 40,152, 308,455, 446,647, 820,974, 1,194,557, 1,507,332, 41,383, 320,356, 456,167, 831,728, 1,221,780, 1,607,590, 61,368, 321,270, 469,457, 821,728, 1,221,780, 1,607,590, 61,368, 321,270, 469,457, 846,087, 1,250,576, 1,612,413, 110,472, 335,252, 496,325, 808,423, 1,255,238, 1,613,787, 135,863, 350,743, 534,331, 872,879, 1,262,690, 1,616,927, 156,028, 354,610, 564,561, 903,937, 1,276,280, 1,618,135, 186,452, 356,091, 573,408, 912,306, 1,298,595, 1,654,805, 209,577, 364,742, 622,765, 942,124, 1,311,236, 1,649,105, 225,538, 366,753, 636,498, 1,025,316, 1,321,365, 1,674,544, 229,895, 380,953, 676,558, 1,028,510, 1,333,847, 1,703,987, 252,338, 390,496, 676,558, 1,028,510, 1,444,847, 1,703,987, 252,338, 390,496, 682,550, 1,111,510, 1,341,186, 1,722,417, 258,972, 425,702, 765,775, 1,142,506, 1,401,350, 1,738,530, 259,893, 433,891, 808,453, 1,136,470, 1,497,868, 1,798,466.

Obligations foncières de 500 fr. 3 0/0 (1882)

Le numéro 71,181 sera remboursé par 10,000 francs.

Le numéro 966,233, par 25,000 fr.

Les numéros 316,167, 417,450, 450,885, 534,530, 595,373, 847,876, chacun par 5,000 fr.

Les numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

20,803, 103,264, 302,893, 489,854, 617,613, 864,321, 23,994, 137,139, 303,919, 526,177, 639,449, 913,682, 27,921, 158,361, 308,413, 533,129, 640,731, 914,891, 40,473, 162,675, 381,263, 542,780, 644,036, 952,589, 58,509, 208,180, 383,968, 548,068, 699,430, 975,372, 78,149, 223,875, 470,447, 589,015, 705,802, 83,069, 249,840, 474,108, 593,053, 705,841, 94,071, 271,069, 476,155, 601,167, 715,945.

— Mangez, vous autres, dit-il à don Pepito et à son maître d'équipage; je n'ai pas faim.

Celui-ci envoya la soupe à tous les diables; la douleur de son chef le bouleversait; il ne se sentait pas le courage de dévorer en face de tant de désespoir.

Pepito voulut essayer de jeter quelques phrases joyeuses pour faire diversion.

— Laisse-moi, je t'en prie; répondit Brune.

La nuit vint, comme presque toutes les nuits dans ces parages, étoilée et frémissante de brise. Orion rayonnait auprès de la voie lactée, ainsi qu'un diamant de la plus belle eau sur le bord d'une route semée de gravier blanc.

Il était environ deux heures du matin, et la vigie venait à peine d'être remplacée qu'une voix s'écria :

— Un grand feu par tribord devant!

Le capitaine, qui venait de s'assoupir sur le banc de quart, s'éveilla en sursaut; ses yeux éblouis crurent apercevoir dans le nord comme une auréole boréale.

— La barre au vent, timonier! commanda-t-il; carguez la brigantine et la grand'voile!

Les matelots sautèrent à la manœuvre; le Parisien fit brasser les vergues au vent.

On mit le cap au nord et l'*Étincelle* continua son sillage avec le roulis du vent arrière. Peu à peu l'horizon s'illuminait davantage; une lueur ardente gagnait le pôle, s'étendant sur son manteau bleu comme une tâche de sang sur du papier brouillard.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

36

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE XVII

L'ŒUR D'INCENDIE

Il était encore plus abattu, lorsqu'il releva la tête, que la douleur avait déjà marquée du doigt en lui mettant des rides sur le front et des cheveux blancs à côté des tempes; ses joues s'étaient creusées; sa barbe inculte, ses yeux caves lui donnaient un aspect farouche; le sourire n'avait plus sa place sur ses lèvres.

Ainsi la douleur éteint l'homme le plus robuste; le désespoir le tue même quelquefois s'il n'a pas, dès son bas âge, mordu au pain amer de la souffrance. Louis Brune n'y était point préparé.

D'abord il n'avait compris que l'amour de sa mère, bonne et sainte femme dont il avait toutes les joies, toutes les caresses; son cœur n'avait battu que pour elle lorsque la barque du pêche, où il apprit d'abord son métier, surprise tout à coup par l'orage, cherchait un refuge au milieu des récifs.

Plus tard, sur les flots, en présence de cette immensité dont l'horizon se recule toujours à mesure qu'on avance, il comprit la lutte du plus faible avec le plus fort, de l'intelligence avec la matière, de l'homme avec les éléments. Il avait donc vécu à l'ombre des voiles. Il avait grandi pour

ainsi dire, sur les lames dont l'écume lui fouettait souvent le visage, au milieu des terribles sifflements de la tempête.

Un jour, cependant, il devint capitaine et, portant son brevet aux genoux de sa mère, il lui parla d'un joli brick, à mine coquette, à la proue élançée et fine comme le tranchant d'une coquille de nacre, aux mâts inclinés sur l'arrière, solides mais flexibles, avec leur grément lisse et noir comme la chevelure d'une andalouse. La brave femme lui donna avec bonheur tout ce qu'elle possédait et lui dit en le serrant dans ses bras :

— Va, mon enfant; sois heureux!

Et dix mois après, l'*Étincelle*, pavoisée à tous ses mâts, ouvrait les flots pour la première fois.

A vingt-sept ans, le jeune capitaine avait fait son premier voyage. Il retrouva sous le même toit, la seule femme dont il connut encore les pleurs, sa mère chérie! Et il jeta sur sa robe tout l'or qu'il avait gagné... Ils riaient de bonheur tous les deux et, à chaque instant, sa mère l'em brassait en murmurant :

— Mon fils, mon cher enfant!

Que lui manquait-il donc pour être heureux? Rien! Si quelque divinité cruelle n'eût placé sur son chemin une jeune fille, ne lui en eût fait respirer l'haleine, baiser les longs cheveux, pour la lui ravir ensuite tout à coup!

Certes, il ne lui manquait rien si Dieu, pour l'éprouver peut-être et le rendre plus digne, ne l'eût amené aux genoux d'une vierge, dont il lui dévoilait tous les trésors avant de creuser entre elle et lui un abîme effroyable!

D'autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.
 Obligations foncières de 500 fr. 4 O/O (1882)
 426 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

CHRONIQUE LOCALE
 ET RÉGIONALE

Gendarmerie. — M. le colonel Nairinco, chef de la 17^e légion (bis) de gendarmerie, passera en revue les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Figeac, le 17 mai; de l'arrondissement de Gourdon, le 16 mai; de l'arrondissement de Cahors, le 18 mai. Par exception, la revue des gendarmes de l'arrondissement de Gourdon aura lieu à Gramat.

Caisse de secours de la gendarmerie. — Le capitaine Paoli, de la garde républicaine, a entrepris, pour la gendarmerie, la formation d'une caisse de secours, afin de venir en aide aux familles de cette arme. Cette œuvre de bienfaisance est parvenue à réaliser un capital qui, bien que peu important, n'en est pas moins suffisant pour le but imposé.

En conséquence, le ministre de la guerre vient de décider que la commission des officiers de gendarmerie se réunira immédiatement en vue d'organiser définitivement cette œuvre, qui prendra le titre de : « Caisse de secours mutuels de la gendarmerie. » Cette œuvre sera placée sous le haut patronage du ministre et les statuts seront soumis au conseil d'Etat pour que cette institution puisse être déclarée d'utilité publique.

Bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles. — La deuxième session d'examens, pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles, s'ouvrira à Cahors, le jeudi 2 juin prochain.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la préfecture du 9 au 21 mai.

Prytanée militaire. — Le programme d'admission au Prytanée militaire, en 1887, est déposé à la préfecture (1^{re} division) et dans les sous-préfectures, où il sera communiqué aux personnes qui en feront la demande.

Les places gratuites ou demi-gratuites ne peuvent être concédées qu'aux fils d'officiers servant encore ou ayant servi dans les armées françaises, aux fils des officiers de la garde nationale mobile, tués ou retraités par suite de blessures, ou à ceux des sous-officiers de l'armée et de la garde nationale mobile morts au champ d'honneur.

La limite d'âge des candidats est fixée à titre d'essai de neuf à seize ans.

Les familles du département du Lot doivent faire inscrire leurs enfants, du 1^{er} au 31 mai, à la préfecture.

En 1887, les compositions se feront les 4 et 5 juillet, à huit heures du matin, à Cahors (hôtel de la préfecture).

Défense des pigeons voyageurs. — M. le général Bressonnet, com-

mandant en chef le 17^e corps d'armée, vient d'adresser la note de service qui suit à M. le lieutenant-colonel, chef de la 17^e légion de gendarmerie :

Le ministre de la guerre fait connaître qu'il vient d'adresser, à la date du 6 avril 1887, une circulaire aux préfets, au sujet des mesures à prendre pour obvier à la destruction des pigeons voyageurs.

Ces fonctionnaires sont invités à prendre des arrêtés à l'effet d'interdire dans tous les départements la capture et la destruction en tout temps et par tous procédés, des pigeons voyageurs, lesquels sont classés dans la catégorie des oiseaux utiles.

Le ministre de l'intérieur fait, en outre, remarquer que la constatation des contraventions ne saurait présenter aucune difficulté. Pour s'assurer si les pigeons capturés ou abattus appartiennent aux espèces dont la chasse est interdite, il suffira aux agents chargés de la police de la chasse de regarder si ces animaux portent, sous les grandes plumes des ailes, le cachet d'une société ou d'un établissement colombophile.

Tout pigeon revêtu de cette marque fait partie des colombiers postaux. Quant au chasseur, il reconnaîtra assez facilement le pigeon voyageur, oiseau de haut vol et de petite taille, pour ne pas confondre avec les oiseaux domestiques ou sauvages.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 18 avril 1887

Présidence de M. VALETTE directeur

Présents à la séance :

MM. Laroussilhe, secrétaire général,

L'abbé Gary, secrétaire-archiviste.

Calvet, trésorier,

Daynard, Cangardel, Girma, Delpérier,

Poudou, Valdiguière.

M. le secrétaire général dépose :

1^o Le Bulletin de la Société agricole du Lot,

n^{os} 1 et 2;

2^o La Revue des Travaux scientifiques, tome

VI n^{os} 10 et 11, et tome VII, n^o 1;

3^o La Revue horticole;

4^o Le Bulletin de la Société d'Archéologie de

la Drôme;

5^o Le Bulletin de la Société de Géographie,

n^{os} 4, 5 et 6;

6^o Le Journal d'Hygiène, n^{os} 550 et 551;

7^o Le Congrès Archéologique de France, LII^e

session.

Le même membre donne connaissance à la

Société d'une circulaire ministérielle fixant au

31 mai prochain l'ouverture du congrès des

Sociétés savantes à la Sorbonne.

Il lit un extrait des minutes de M^e Dugès,

notaire à Fontanes, où il est question d'une pro-

testation rédigée le 26 floréal an V de la Répu-

blique, à la requête de plusieurs citoyens du

canton de Lalbenque, contre les mauvais traite-

ments dont ils avaient été l'objet, le 20 germinal

de la même année, à Cahors, où ils s'étaient

rendus en qualité de délégués « pour procéder

aux élections à faire au désir de la Constitu-

tion ». La majorité des électeurs avait quitté la

salle du scrutin, déclarant qu'il n'y avait ni

liberté, ni sûreté, ni protection de la part des

autorités constituées de Cahors. Ils avaient pro-

céédé ensuite, au nombre de 200, à l'élection des

citoyens Sallèles au Conseil des Anciens et Gal-

tié-Selves au Conseil des Cinq-Cents.

M. le secrétaire-archiviste dépose les cinq

premiers tomes du Bulletin de la Société des Études

offerts à la Société par M. l'abbé Devèze cha-

noine, secrétaire général de l'évêché de Cahors.

La Société accepte ce don avec reconnaissance et

remercie vivement le généreux donateur.

Le même membre commence la lecture d'un extrait des Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples, de M. le comte Grégoire Orloff, publiés par A. Duval, tome III, pages 259 à 281. Il est question dans cette étude historique du comte de Mosbourg, apprécié comme ministre des finances du roi de Naples Joachim Murat.

La séance est levée à 10 heures.
 Le président, H. VALETTE. Le secrétaire, J. GARY.

Tribunal correctionnel de Cahors
 Audience du 4 mai 1887

Les nommés Lapsy, père et fils, prévenus d'avoir détourné du bois coupé sur un immeuble saisi, sont condamnés à 6 jours d'emprisonnement et aux dépens.

— Antoinette Guigne, femme Pons, bouchère à Cahors est condamnée, pour le délit de banqueroute simple, à deux mois de prison.

— La femme Lagarrigue, aubergiste et charcutière, de Cahors est condamnée, pour détention de faux poids, à 25 fr. d'amende et aux frais.

— La femme Massip de Cieurac, est condamnée, pour vol de truffes, à 15 jours de prison et aux dépens.

— Puybasset, est condamné, pour ivresse manifeste et publique, à 6 jours de prison.

La cour d'appel d'Agen vient de confirmer le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Cahors, condamnant M. Larrière, à 15 jours de prison pour vol de truffes.

Mercuès. — Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, un commencement d'incendie se déclarait dans une grange et remise appartenant au sieur Maurut, demeurant à Mercuès. Grâce au voisinage d'une mare et au dévouement de la population, accourue aux premiers appels, on fut rapidement maître du feu. Les dégâts sont considérables.

Souillac. — Un bien triste accident est arrivé jeudi 28 avril à Souillac.

Un enfant de 26 mois jouait sur le pont de Barbaste, sur la Corrèze; dans ses ébats, s'étant laissé choir, il glissa entre les barreaux très espacés de la grille formant le parapet du pont, et tomba dans la rivière.

Etourdi par la chute et entraîné par le courant, on n'a retrouvé son corps que quelques temps après. Il avait parcouru l'espace d'environ 150 mètres.

CAISSE D'ÉPARGNE MUNICIPALE DE CAHORS
 Opérations effectuées pendant le mois d'avril 1887.

Montant des versements	104,510 66
Montant des remboursements	59,204 87
Excédant des versements	45,305 79

Carte du Lot. — La Carte du Lot éditée par M. Castanet, est vendue aux mairies 3 fr. 50 au lieu de 5 fr.

Les prix de la **Carte de poche du Lot** éditée par M. Layton, en vente chez tous les libraires, sont :

- 0 75 en feuille ;
- 1 25 plié et cartonné ;
- 1 50 — — et sur toile.
- 0 10 pour envoi par la poste.

Pern. — Une femme a été mordue par un chien qui a été abattu sur l'heure. M. Laor, vétérinaire à Cahors, a été appelé immédiatement pour faire l'autopsie de l'animal.

AGRICULTURE

Concours hippique de Tulle.

— Le Concours régional agricole qui se tiendra à Tulle en 1887, s'ouvrira dans cette ville, le jeudi 23 juin et sera clos le dimanche 26, à 6 heures du soir.

Les animaux devront être rendus dans l'enceinte du concours, le jeudi 23 juin, avant 6 heures du soir.

Le public sera admis à visiter les animaux exposés le vendredi 24, à partir de midi, ainsi que le samedi 25 et le dimanche 26 juin, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

La circonscription du concours comprend les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, du Lot, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Loire, de l'Ardeche, de la Lozère, de la Haute-Loire, du Rhône et du Puy-de-Dôme.

Les prix seront répartis de la manière suivante :

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Races pur sang arabe et anglo-arabe.

PREMIÈRE SECTION. — Poulains de 3 ans.

1 ^{er} Prix	Une médaille d'or et	400 »
2 ^e —	Une médaille d'argent et	300 »

DEUXIÈME SECTION

Pouliches de 3 ans saillies en 1887

1 ^{er} Prix	Une médaille d'or et	400 »
2 ^e —	Une médaille d'argent et	300 »
3 ^e —	Une médaille de bronze et	250 »
4 ^e —	—	200 »

TROISIÈME SECTION

Juments de 4 ans et au-dessus saillies de leur produit de l'année et saillies en 1887 ou pleines

1 ^{er} Prix	Une médaille d'or et	400 »
2 ^e —	Une médaille d'argent et	300 »
3 ^e —	Une médaille de bronze et	250 »
4 ^e —	—	200 »
5 ^e —	—	200 »

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Demi-sang.

PREMIÈRE SECTION

Pouliches de 3 ans saillies en 1887

1 ^{er} Prix	Une médaille d'or et	400 »
2 ^e —	Une médaille d'argent et	300 »
3 ^e —	Une médaille de bronze et	250 »
4 ^e —	—	200 »
5 ^e —	—	150 »
6 ^e —	—	150 »

DEUXIÈME SECTION

Juments de 4 ans au-dessus saillies de leur produit de l'année et saillies en 1887 ou pleines

1 ^{er} Prix	Une médaille d'or et	400 »
2 ^e —	Une médaille d'argent et	350 »
3 ^e —	Une médaille de bronze et	300 »
4 ^e —	—	250 »
5 ^e —	—	200 »
6 ^e —	—	200 »
7 ^e —	—	200 »
8 ^e —	—	150 »
9 ^e —	—	150 »
10 ^e —	—	150 »

Total des primes 7,000 »

Un objet d'art offert par M. le ministre de l'agriculture sera attribué au lot le plus remarquable du Concours, suivant la décision de tout

reclamer sa femme. Rendez-moi Jeannette e la petite que voilà, et je partirai.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ? demanda le tailleur, qui avait saisi Jean par une épaule et, plus fort que lui, allait le mettre dehors.

— Je veux dire, parbleu ! répliqua Jean en écartant son adversaire, que Jeannette a deux maris ; que je suis le premier, moi, Jean Théric, et qu'il s'agit de savoir quel est le bon ! Voyons, Jeannette parle, me reconnais-tu ?

— Oui, répondit faiblement la pauvre femme qui ne cessait de sangloter.

Cette réponse désarma Rémusat.

— Expliquez-vous, dit-il, ainsi vous prétendez être Jean Théric, le défunt mari de ma femme ?

— Lui-même, répondit Jean. Et la preuve...

— Oui la preuve, interrompit le tailleur, c'est que vous avez été porté mort après la bataille de Villersexel, qu'on a reconnu votre cadavre, et que...

— Et que, que... interrompit Jean à son tour les prussiens m'ont ramassé, transporté à leur ambulance, guéri et expédié au fond de l'Allemagne où je fus condamné à quinze ans de forteresse pour tentative d'évasion, et d'où je reviens...

Vous voyez bien que je suis Théric, Jean Théric, puisque Jeannette me reconnaît. Voyons, Jeannette, te rappelles-tu le matin de mon départ, à quatre heures, quand tu nous servais le café à la campagne, et que tu m'accompagnas avec le vieux jusqu'à l'endroit où les camarades Jérôme et Sylvain nous attendaient... Je t'embrassai et tu pleu-

rais.

(A suivre).

7
 LA
RÉSURRECTION DE JEAN THÉRIC

PAR ALBERT DÉTHEZ.

VI

Décidément, il n'y avait que les choses qui ne changeaient pas et conservaient, malgré les années, leur air accueillant. Son cœur se serrait en songeant qu'une famille s'était formée — dans la sienne, à ses dépens. Et il sentit la colère, sur le point de céder à l'accablement, l'envahir de nouveau. Il se dirigea droit et résolu vers le magasin de M. Rémusat. Le magasin était fermé, à cause de la fête. Mais, à côté, une porte vitrée donnait dans le corridor, long et étroit, au fond duquel on apercevait de la clarté. Il fit jouer le loquet et enfila le couloir. Au bout, il se trouva dans une cuisine, dont le feu s'éteignait. L'air chaud était imprégné d'une odeur de bonne chère. On sentait que c'était dimanche et jour de fête. Au bruit des pas, la conversation cessa dans la pièce voisine, et quelqu'un dit : « Va voir qui c'est ». A cet ordre une jeune fille parut et rentra aussitôt en disant : « C'est le pauvre de cette après-midi ».

Le pauvre ! C'était décidément le nom que tout le monde lui donnait. Le pauvre ! Il avait vu la moue et l'effarement de la jeune fille en prononçant ces deux mots. Il entendit un nouveau bruit de chaise et ces paroles prononcées par une voix d'homme : « Jeanne, donne-lui quelques sous ».

Une femme se montra presque aussitôt sur le seuil de la porte. Elle fouillait dans ses poches où retentit le son de la monnaie. Jean, immobile, dans la pénombre de l'angle de la cheminée, observait cette femme correctement et simplement vêtue d'une robe de couleur sombre, dont le corsage serrait la taille un peu épaisse. Ses cheveux, lissés au front et aux tempes, mettaient en relief un visage de femme de trent-cinq à quarante ans, sérieux et doux. Tout dans son extérieur, indiquait l'artisanne aisée et la bonne mère de famille. De Jeannette, de la petite femme quittée il y avait quinze ans, l'allure svelte, les traits juvéniles et rieurs avaient complètement disparu; de tous les êtres vivants, retrouvés si changés depuis son arrivée dans le village, Jeannette était la moins reconnaissable. Et pourtant, c'était elle; comment en douter ? L'autre, le mari d'à-présent, sans doute, ne venait-il pas de l'appeler par son nom ? Il est vrai, il n'avait pas dit Jeannette, mais Jeanne un nom s'accordant mieux avec sa maturité. Pourtant, lorsque ses yeux, baissés pour regarder la monnaie qu'elle tirait de sa poche, se relevèrent, qu'elle eut compté dans sa main et séparé les petites pièces des sous qu'elle se préparait à donner au mendiant; lorsqu'enfin ses yeux se fixèrent sur lui, Jean Théric se souvint de ce regard, ce regard de brune, vif et velouté; malgré son émotion il se contint, ne bougea pas, ne tendit pas la main. Et ce fut elle qui, surprise par cette immobilité de statue, s'approcha, avança sa main pleine de gros sous. Mais Jean d'un geste refusa et dit cette phrase, d'une voix grave :

— Tu ne me reconnais pas, Jeannette ?

Non, elle ne le reconnaissait pas, lui, le vieux et

décharné, dans cet accoutrement misérable. Mais comme Sylvain tout à l'heure, elle fut frappée du timbre de sa voix. C'était bien celle de Jean. Malgré l'accent de douleur profonde et de reproche qu'il avait mis dans ses paroles, elle crut l'entendre cette même voix, venant de loin, lui disant adieu quinze ans auparavant. Mais Jean était mort. Celui-là, qui pouvait-il être ? La jeune femme, dans son saisissement, ne se posa pas cette question; mais par un instinct, de vieilles histoires de revenants, racontées quand elle était petite, se présentèrent à son esprit. Elle laissa tomber la poignée de sous qui s'éparpillèrent à terre; puis, affolée, elle rentra précipitamment dans la salle à manger et s'affaissa sur une chaise en s'écriant : « Un fantôme ! un fantôme ! »

Jean l'avait suivie. Debout sur la porte de la salle à manger, il vit cinq ou six enfants, garçons et fillettes, se précipiter vers leur mère presque évanouie, cachant son visage en sanglotant. La jeune fille qui l'avait regardée, lui Jean, avec une moue si dédaigneuse, et qui paraissait de beaucoup l'aînée de ce petit monde, entourait sa mère de ses bras. Jeanne effarée, répétait : « Le fantôme ! le fantôme ! »

Un homme de cinquante à soixante ans se leva du centre de la table, où il était placé entre deux bambins, ses cheveux et sa barbe presque blancs, sa grande taille un peu voûtée lui donnait l'air respectable d'un vieillard, — mais d'un vieillard vigoureux. Il s'avança vers Jean, et d'un ton décidé, n'admettant pas de réplique :

— De quel droit vous introduisez-vous dans ma maison à cette heure-ci ?

— Du droit, répondit Jean, d'un mari qui vient

DERNIÈRE LOCALE

Pluies de soufre. — Il n'est bruit aujourd'hui, en ville, que de pluies de soufre tombées cette nuit sur Cahors et les environs. A certains endroits on le ramasse à pleine main. Nous laissons aux savants le soin d'expliquer ce phénomène météorologique.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 30 avril au 7 mai 1887.

Naissances.

Sembel, Jean, rue du Château.
Mirassou, Clotilde, rue Barry.
Pélessié, Elie, rue St-André.
Cocula, Jean-Baptiste, (naturel), rue St-Urcisse.
Bru, Elise, rue Nationale.

Mariages.

Cougot, Jean, et Meyjonnade, Joséphine.
Laguarrigue, Jean, et Maury, Justine.

Décès.

Courdesse, Jeanne, 61 ans, (hospice).
Lacombe, Marie, 45 ans, rue des Mirepoises.
Cammas, Jeanne, 46 ans, rue J. Vival.
Dubarry, Hélène, 9 mois, rue Fondue-Haute.
Delon, Hortense, 72 ans, (hospice).
Andrieu, Henri, 2 mois, rue du Temple.
Garrouste, Eugène, 7 ans, rue des Chanoines.

Rudelle. — Nous apprenons la mort de M. Barbance, curé de Rudelle depuis onze ans. Le digne pasteur a succombé à une fluxion de poitrine. Il était âgé de 58 ans.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques, direction ANDREL.

Samedi, 7 mai 1887.

MYSTÈRES DE PARIS

Pièce nouvelle en 5 actes et 10 tableaux.

Musique du 7^{me} de ligne
(de 4 à 5 heures, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 8 MAI 1887.

Allégo militaire	X.
La Petite Mariée (ouverture)	Lecocq.
Nid d'Oiseaux (polka pour flûte)	Nicolas.
Les Huguenots (septuor du duel)	Myrbach.
Sigurd (valse)	Reger.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 137^e livraison (7 mai 1887). — Ma dernière expédition au Yucatan, par M. Désiré Charney. — 1886. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures d'Eug. Meunier, Lancelot, Bertrand, G. Vuillier, E. Ronjat et A. de Bar. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Le **BON JOURNAL** illustré, paraît deux fois par semaine, à partir du numéro 103, portant la date du 8 mai 1887. — Sommaire du numéro 113. — Albéric Second. Tragique aventure. — André Theuret. — Le Dossier Froidville (suite). — Hector Malot. Zyte (suite). — Alphonse Daudet. La Belle-Nivernaise (fin). — Emmanuel Gonzales. Les Frères de la Côte (suite). — Emile Gaboriau. L'Affaire Lerouge (suite).

St-NICOLAS, 6^e année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 23. (5 mai 1887). — Un trésor en Chalcédoine. Leila Hanoum. — Le Petit Lord. Victorien Aury. — Virey et la belle aux cheveux d'or. Eudoxie Dupuis. — Tout bon ou tout méchant. Berton Samson. — Tentation satisfaite. — La boîte aux lettres. — La Tirelire aux devinettes. — Illustrations par Overend, Brennan, Hopkins, Mès, etc.

LA REVUE ILLUSTRÉE, rédacteur en chef : F.-G. Dumas. Bureaux 82, rue Bonaparte, Paris. — Sommaire du numéro 34.

C'est le 1^{er} mai, que les portes du Salon seront ouvertes toutes grandes au public. L'article magistral que M. de Fourcaud consacre à cette grande exhibition de l'art international est une étude serrée des tendances qui entraînent en tous sens les artistes, et un élégant plaidoyer en faveur de l'inspiration purement moderne.

Nul n'était mieux préparé que le même critique, par de longs mois passés en Allemagne, à initier les lecteurs de la « Revue Illustrée » à la vie intime de Wagner, et il l'a fait avec cette conviction pénétrante et ce respect de la vérité qui caractérisent sa plume et qui donnent un intérêt si spécial aux Causeries qu'il écrit pour la « Revue ».

Mais la « Revue Illustrée » ne se contente pas d'être sérieuse et d'aimer le beau sévère, elle ne dédaigne pas le rire français et elle réserve toujours une belle place à l'élément comique. Lisez, pour vous en convaincre, la spirituelle fantaisie de Chamillac sur le « Virus pictural », et cherchez avec lui le moyen de supprimer radicalement cette autre forme de la rage qui s'inocule par le redoutable microbe des beaux-arts.

Deux strophes originales de Richepin, une décapolante nouvelle d'Emile Goudeau, le « Domicile perdu », complet, avec la « Vie mondaine » et un intéressant Supplément, ce n^o 34, que les lecteurs de la « Revue Illustrée » apprécieront sans appel.

Etude de M^e J. BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, Rue Ste-Claire, n^o 52, près le Palais de Justice.

VENTE

DE BIENS DÉPENDANT D'UNE FAILLITE

Adjudication fixée au **vingt-huit mai prochain, jour de samedi, à midi et quart, en la chambre des criées au Palais de Justice de Cahors, pardevant Monsieur Fieuzal, juge audit Tribunal civil de Cahors, à ces fins commis.**

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra que, suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré et expédié en forme. Il a été ordonné qu'il serait procédé :

A la requête de Monsieur Charles Bénéch, agent général de la Compagnie la « Nationale », domicilié à Cahors, agissant comme syndic de Messieurs de Bayles et C^{ie}, négociant à Mauroux.

Ledit Monsieur Bénéch, es-qualités, ayant constitué M^e Jules Billières pour son avoué, près le Tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile et personne audit Cahors où il demeure.

A la vente judiciaire des biens immeubles ci-après désignés, dépendant de la faillite desdits Messieurs de Bayles et C^{ie}, négociants à Mauroux, Et que cette vente aurait lieu aux clauses, charges et conditions du cahier des charges qui serait dressé par l'avoué poursuivant, en trois lots composés comme est dit au dispositif de ce jugement, sur la mise à prix de dix francs l'un, outre les charges.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé, par M^e Billières, avoué poursuivant, enregistré et déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors, le six mai courant, pour y servir de minutes d'enchères et y être tenu à la disposition du public.

Désignation des immeubles à vendre telle qu'elle est faite au dispositif du jugement précité et au cahier des charges :

PREMIER LOT

Le premier lot se compose d'une terre située au Champ du Laquet, formant le numéro 11, section A 40 du plan cadastral de la commune de Mauroux, contenant soixante ares vingt centiares, d'un revenu de treize francs quarante centimes, troisième classe.

DEUXIÈME LOT

Les deuxième lot se compose de :
1^o Une terre, sise au lieu dit Les Roudet, commune de Mauroux, formant le numéro 34, section A 40 du plan cadastral de cette commune, de contenance de vingt-deux ares dix centiares, d'un revenu de quatre francs quarante-deux centimes, troisième classe ;
2^o D'une friche, située aux mêmes lieu et commune, formant le numéro 35, desdits plan et section, d'une contenance de quarante-neuf ares cinq centiares, d'un revenu de quarante-neuf centimes, deuxième classe ;
Et 3^o Une terre, située aux mêmes lieu et commune, formant le numéro 36, desdits plan et section, d'une contenance de vingt-un ares soixante-dix centiares, d'un revenu de deux francs dix-sept centimes, quatrième classe.

TROISIÈME LOT

Le troisième lot se compose de :
1^o Un bois, situé au lieu dit Le Terme des Fossés, commune de Lacapelle-Cabanac, formant le numéro 11 du plan cadastral, section B, d'une contenance de trente-neuf ares trente centiares, d'un revenu de un franc cinquante-sept centimes ;
Et 2^o Une pâture et étalé, formant le numéro 32 dudit plan, section B 11, situés à Préjeac-Bas, dite commune de Lacapelle, de contenance de quarante ares, d'un revenu de trente-neuf centimes, deuxième classe.

Chacun des lots ci-dessus, sera vendu sur la mise à prix de dix francs, en sus des charges, ci. 10 fr.

Tous les biens immeubles ci-dessus désignés et décrits, sont situés aux lieux susdits, communes de Mauroux et de Lacapelle-Cabanac, canton de Puy-l'Evêque, arrondissement de Cahors, département du Lot.

Ils appartiennent à Monsieur Antoine-Joseph-Amédée de Bayles, failli, par suite de la renonciation à la communauté d'acquêts, faite par dame Elodie Solmiac, son épouse, comme ayant été acquis, aux cours de son mariage, soit par lui, soit par sa dite épouse, des consorts Beazou, des consorts Solacroup et de François Campagnac, suivant actes sous leur date, enregistrés.

En conséquence du jugement sus-relaté, lesdits biens seront vendus publiquement, d'autorité de justice, en la chambre des criées du Palais de Justice de Cahors, le **vingt-huit mai** prochain, jour de samedi, à midi et quart, pardevant Monsieur Fieuzal, juge au Tribunal civil de Cahors, à ces fins commis, et seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, en trois lots composés et mis à prix ainsi qu'il a été dit, aux charges, clauses et conditions du cahier des charges ci-dessus ramené, dont chacun peut prendre connaissance sans déplacement.

Le prix de l'adjudication sera payable, après l'accomplissement des formalités de transcription et de purge ou autres prescrites, en principal et intérêts, aux ayants droit ou entre les mains du syndic.

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, devront être payés par les adjudicataires, entre les mains de l'avoué poursuivant, dans les quinze jours de l'adjudication, en sus de leur prix.

Pour extrait certifié sincère et conforme, par l'avoué poursuivant soussigné,

Cahors, le sept mai mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant,
Signé : J. BILLIÈRES.

Enregistré à Cahors, le
mil huit cent quatre-vingt-sept, F^o
C^o reçu au franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
Signé : DALAT, receveur.

Etude de M^e LACOSSE, avoué, rue Fénélon n^o 7, à Cahors.

EXTRAIT

D'UN **Jugement de séparation de biens**

Suivant jugement contradictoire, rendu par le tribunal civil de Cahors le deux mai mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, la dame Lufan Marie, sans profession, épouse de Monsieur Jean Bach, forgeron, domiciliée au mas de Guillyanes, commune de Berganty, a été séparée de biens d'avec ledit Bach, son mari.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le six mai mil huit cent quatre-vingt-sept.

Signé : LACOSSE.

BOURSE. — Cours au 6 mai.

3 0/0	80 45
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	83 87
1/2 0/0 ancien	103 30
1/2 0/0 1883	108 20

Dernier cours du 6 mai.

Actions Orléans	1,300 00
Actions Lyon	1,222 00
Obligations Orléans 3 0/0	394 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	300 75
Obligations Lombardes (jouissance	297 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	350 00

La joie dans la maison

Méan (Loire-Inférieure). La reconnaissance me fait un devoir de rendre justice aux Pilules Suisses. J'étais affligé d'un embarras gastrique; je pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50; elles ramenèrent la santé chez moi et la joie dans ma maison, car, grâce à elles, je peux de nouveau travailler. Dans l'intérêt des malades, je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de publier ma lettre. Guillot. Signature légalisée par la mairie de Saint-Nazaire.

Le plus heureux des hommes

Grand-Fort (Nord). J'avais des éblouissements, je devenais faible, cela me tenait dans toutes les jointures et surtout dans les reins; le travail m'était à charge. Je fis venir deux boîtes de Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, et, avant de les avoir prises toutes, j'étais complètement guéri. Je vous remercie sincèrement pour vos bienfaitantes Pilules Suisses, qui m'ont rendu le plus heureux des hommes, et je vous autorise à publier ma lettre. Houteer, maître charpentier. Signature légalisée.

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein sénat: « A quoi bon les drogues? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de santé REVALESCIERE Du Barry, qui guérit de tous les maux? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnus sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant: « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE Du Barry, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infallibles. »

M. le coré Comparat dit: « Dieu soit béni! La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit: « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande par la Maison Du Barry et C^{ie}, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 4 fr. ; 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil. 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès; aussi « La REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôt dans cette ville : à Cahors, M. VINEL, droguiste.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS

FRANÇAISES ET ANGLAISES

UNIFORMES & LIVRÉES

COUVERTURES DE VOYAGE

Manteaux Caoutchouc

PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE
en 24 heures

HABILLEMENTS
TOUS FAITS

PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

- Costumes, nouveauté Elbœuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95
- Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »
- Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »
- Pantalons, nouveauté Elbœuf (garantie laine)..... 6 fr. 50
- Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.

Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

GUÉRISON DES TUMEUR ET CANCER

SANS OPÉRATION par Simple Pansement. Méthode de D'ALLOT, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS. Tumeurs, Cancors du Sein, de la Matrice, Hémorrhoides, Fistules, Maladies de Vessie, etc. Guérison certaine. Brochure envoyée contre 45 c. en timbres. Consult. de midi à 5 h. et par correspondance.

Distillerie centrale du Quercy

CRÈME DE NOIX BOUTET
A BASE DE FINE CHAMPAGNE
MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE HORS CONCOURS

Exiger le Véritable Non
CAHORS

Pepsine pure Dialysée de CHAPOTEAU

Pharmacien de 1^{re} Classe, Paris

Deux perles prises après le repas suffisent pour assurer en un quart d'heure la digestion des aliments et faire disparaître les migraines, les maux de tête, les ballonnements et la somnolence qui sont la conséquence d'une mauvaise digestion.

A Cahors, dans toutes les Pharmacies.

ÉTABLISSEMENT THERMAL VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS DOUCES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino, — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire: Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

MALADIES SECRÈTES

Dans un but humanitaire, le D^r SELME, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS, envoie sa Méthode gratis, sous pli cacheté, pour se traiter soi-même des Echauffements, Vices du Sang, Dartres, Exéma, Plaies.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881

Cahors 1885



Concours des Vignobles du Lot

PRIME DE LA 1^{re} CATÉGORIE

1^{er} Prix, Médaille d'Or

Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS SUR RIPARIA, SOLONIS VIALLA, ETC.			VIGNES AMÉRICAINES PLANTS RACINÉS ET BOUTURES		
	le c.	le m.	Boutures	Racinés	Racinés
			le c.	le m.	le c.
Alicante Henri Bouschet.....	35	300	Riparia géant Clabre (Portalis ou gloire de Montpellier).....	41	35
Auxerrois à côte verte.....	30	275	Riparia géant lomentoux.....	4	35
Mauzac noir.....	30	275	Riparia Fabre grande feuille.....	3	25
Moutet ou Gibert.....	35	300	Riparia Fabre 2 ^e choix.....	2	15
Pinot de Bourgogne.....	30	275	Solonis.....	4	35
Pense noir.....	30	275	Vialla.....	4	35
Grappin ou plant de Croq.....	40	350	York Madeira.....	3	25
Gros Bouschet.....	40	350	Rupestris large feuille.....	3	25
Sémillon blanc.....	30	275	Taylor.....	3	25
Chalosse ou folle Blanche.....	30	275	Herbemont à gros grain.....	3	25
Chassela rose et doré.....	35	300	Jacques à gros grain.....	3	25
Clairette à gros grain.....	40	350	Othello.....	20	170
Muscad malaga.....	40	350	Noah.....	10	90
BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET			BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS		
Alicante Henri Bouschet.....	20	100	Auxerrois méraux côte verte.....	31	25
Aramont teinturier Bouschet.....	60	500	Sémillon et Clairette.....	3	25
Terret Bouschet.....	15	100	Cabernet Sauvignon.....	3	25
Muscad Bouschet.....	15	100			
Mourastel Bouschet.....	10	80			

Provenance des plants garantie.

Grande Culture

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

DENTS & DENTIERES

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LÉUCODONTÉ Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

Le propriétaire-gérant, Laytou.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgognes de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHAMPAGNE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.